

Lignes directrices pour l'envoi de demandes d'aide financière à Adveniat
– ANNEXE SUBSISTANCE À UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE –
(Demande pour une communauté)

Informations complémentaires aux lignes directrices pour l'envoi de demandes d'aide financière à Adveniat

- Veuillez également utiliser les lignes directrices pour l'envoi de demandes d'aide financière à Adveniat.
- Adveniat n'accepte que les demandes complètes.

Éléments complémentaires à votre demande d'aide de subsistance à une communauté religieuse

- a) Nombre de sœurs et leur lieu de résidence.
- b) Domaines de travail et lieu spécifique du travail pastoral.
- c) Comment coordonnez-vous votre travail pastoral avec celui de la paroisse ou d'autres contextes pastoraux ?
- d) Comment les frais de subsistance de la communauté sont-ils couverts ? Des sœurs de la communauté ont-elles un emploi rémunéré ? Existe-t-il un accord de service avec le diocèse ? Quelles autres activités mènent-elles pour collecter des fonds ? Les communautés ou les groupes impliqués les soutiennent-ils dans leurs frais de subsistance ?
- e) Quels effets pastoraux espérez-vous obtenir ? Quels groupes de personnes et combien de personnes bénéficient du travail des religieuses ?

Veillez remplir le formulaire Excel ci-joint avec ces données spécifiques pour l'aide de subsistance

1. Recettes		
Provenance	Montant budgété	Commentaire
Contribution du diocèse		
Contribution de la paroisse		
Revenu du travail rémunéré des sœurs de la communauté		
Autres activités de récolte de fonds		
Contribution de la congrégation		
Montant demandé à Adveniat		
Somme		
Dépense annuelle par personne (moyenne)		

Version de ce formulaire : novembre 2022